

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3265 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Noufissa MEKOVAR Veuve Farid ACHOUR

Date de naissance : 20/02/1952

Adresse : Résidence Doha - Villa 44 - Route

AZEMMOUR - CASABLANCA

Tél. : 0661327412 Total des frais engagés : 201 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. EL ALAOUI Mohammed  
Professeur de Chirurgie  
Viscérale et Cancérologique  
E-mail : hamidalaoui@yahoo.com  
INP : 101118123 - Patente : 25772005  
ISF : 001678943000019  
Clinique Allal, Avenue Ibn Sina Agdal-Rabat

Cachet du médecin :

Date de consultation : 7/8/2010

Nom et prénom du malade : Noufissa Mekouar Age : 58

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : dyabule Enfant :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 08/08/2010

Signature de l'adhérent(e) : Noufissa Mekouar

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7/8/20	C3	81	Antoine Sakell	 Dr. EL ALAOUI Mohamad Professeur de Chirurgie Viscérale et Cancerologique E-mail : hamidalaoui@yahoo.com 118 123 - Patente : 25772005 091678243000019 Ibn Sina Agdal-Rabal

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE TAZI TAZI Mohamed RADILOGISTE Algier Casablanca fax: 05 22 44 00	11.07.2005	100.000 Dhs	100.00 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession.

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

## DEBUT D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES COINGS

DATE DUE  
REVIS



استقبال المستعجلات وحالات الإنعاش (الكبار والأطفال) والفحوص بالأشعة والمخترن على مدار الساعة  
Urgences, Réanimation (adultes, nourrissons), Radiologie, Laboratoire 24 h/24, 7j/7

Rabat, le ... 07 08 2006

نـ° Nekouar Nafissa .

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78 Rue d'Alger Casablanca  
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 29 88

TECBU

avec culture sur milieu  
de Sabouraud .

Dr. EL ALAOUI Mohammed  
Professeur de Chirurgie  
Viscérale et Cancérologique  
E-mail : hamidalaoui@yahoo.com  
INP : 101 118 133 Patente : 25772005  
ICE : 00000000000000000000000000000000  
Clinique Agdal, Avenue Ibn Sina Agdal-Rabat

ساحة طلحة، شارع ابن سينا، أڭدال - الرباط  
6, Place Talha, Avenue Ibn Sina, Quartier de l'Agdal  
10100, Rabat-MAROC

05 37 67 77 77 - 05 37 77 77 77 05 37 67 77 11/12 et 13

cliniquerabatagdal@gmail.com

www.clinique-agdal.com

# LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246 093001246

T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le mercredi 12 août 2020 Madame MEKOUAR EP ACHOUR NOUFISSA

FACTURE N°	314128
Analyses :	
Bactério : Cytobac. des urines -----	B 150 Total : B 150
TOTAL DOSSIER	201,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Un Dirhams

LABORATOIRE TAZI  
TAZI Mohamed  
BIOLOGISTE  
78 Rue d'Alger Casablanca  
Tél: 05 22 27 28 08 Fax: 05 22 29 64



Docteur MOHAMMED EL ALAOUI

6,Place Talha,Avenue Ibn Sina,Agdal

Clinique Agdal

RABAT

Examen du 12/08/20 - Edité le 13/08/20

Madame MEKOUAR EP ACHOUR NOUFISSA

Réf. : 20H500

Page : 1/1

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

### EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

#### EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

PRELEVEMENT -----

2 ème jet urinaire

#### EXAMEN DIRECT

Culot de centrifugation -----  
Cellules épithéliales -----  
Leucocytes -----  
Hématies -----  
Cylindres -----  
Cristaux -----  
Parasites -----  
Flore microbienne -----

Assez important  
Rares.  
Rares (6/mm<sup>3</sup>)  
Rares (3/mm<sup>3</sup>)  
Absence.  
Peu abondant précipité de phosphate ammoniaco-magnesien.  
Absence.  
Pas de germes visibles

#### BACTERIOLOGIE

Uricult -----  
Cled et milieux usuels -----  
Milieu de Sabouraud -----

Stériles  
Stériles  
Stériles

LABORATOIRE TAZI  
Tazi Karim